

PROGRAMME

L'Aiguillon-la-Presqu'île



La Faute sur Mer
la Presqu'île



JOURNÉE INTERNATIONALE DE PRÉVENTION DES CATASTROPHES NATURELLES

13 octobre 2022

LA FAUTE-SUR-MER
COMMUNE DE L'AIGUILLON-LA-PRESQU'ÎLE



Édito



Le 13 octobre sera une journée primordiale pour tous les acteurs de la résilience des territoires, dans le cadre de la journée internationale de prévention des catastrophes naturelles et technologiques.

Cette journée mondiale, portée par l'Organisation des Nations Unies, dont L'Aiguillon-la-Presqu'île constituera un point national remarquable, doit permettre d'enclencher une véritable dynamique politique envers la résilience des territoires.

Marquée par la tempête Xynthia, La Faute-sur-Mer, commune de L'Aiguillon-la-Presqu'île est un exemple national d'une résilience territoriale accomplie. Avec ses partenaires, SMACL Assurances, et l'Association Française pour la Prévention des Catastrophes Naturelles et Technologiques (AFPCNT), et accompagné de l'IRMa, Calyxis, et l'Association Vendéenne des Elus du Littoral (AVEL), elle a initié la mise en œuvre d'un événement dédié à la prévention des risques.

Cette journée sera notamment marquée par des exercices de simulation de crise, des tables rondes, un forum, ainsi que par le témoignage d'acteurs socio-économiques animés par cette problématique de résilience.

La Prévention des risques c'est maintenant et ensemble.

Laurent Huger,
Maire de L'Aiguillon-la-Presqu'île

Programme

Matinée de l'AVEL : Salle du Pavillon des Dunes - La Faute-sur-Mer

AVEL

Association Vendéenne
des Elus du Littoral

09h30 - Café d'accueil

Mot d'accueil de Laurent Huger, Maire de L'Aiguillon-la-Presqu'île

De 10h00 à 12h00 - Simulation d'un exercice de gestion de crise

Animée par l'Institut des Risques Majeurs (IRMa)

« En mettant en œuvre un Plan communal de sauvegarde (PCS), les participants à cette simulation de crise sur table vont devoir gérer un événement de sécurité civile potentiellement dommageable. Il s'agira pour les joueurs d'endosser le rôle d'élus et de responsables dans une cellule de crise communale qui devra mettre en œuvre les premières mesures d'urgence pour assurer la sécurité des personnes, des biens et de l'environnement. Les défis seront nombreux sans oublier la communication de crise et le travail interservices indispensable pour la coordination opérationnelle (avec les pompiers, le gestionnaire d'ouvrages, les gendarmes, la Préfecture...). Rendus obligatoires par la loi Matras en novembre 2021, les entraînements et les exercices de sécurité civile sont la clé de voûte de tout processus d'appropriation d'un dispositif de crise. »

Association Vendéenne
des Elus du Littoral

Programme (suite)



Après-midi : Salle des Fêtes de L'Aiguillon-sur-Mer

12h30 - Pause déjeuner et visite des stands (AFPCNT, SMACL Assurances, MAIF, NUMERISK (les participants doivent amener leur PCS pour un diagnostic), IRMa, OR2C - Université de Nantes, CALYXIS)

14h00 - Discours introductif des élus

Gérard Gavory - Préfet de Vendée

Laurent Huger - Maire de L'Aiguillon-la-Presqu'île

Yannick Moreau - Président de l'AVEL

Jean-Luc de Boissieu - Président de SMACL Assurances

Christian Kert - Président de l'AFPCNT

Lydie Bernard - Vice-présidente du Conseil Régional des Pays de la Loire

Alain Leboeuf - Président du Conseil Départemental de la Vendée

14h45 - Table ronde 1

« Prise en charge des personnes âgées confrontées aux risques naturels »

Face au vieillissement global de la population française et aux effets du changement climatique, il devient nécessaire dans les politiques de prévention de s'intéresser plus particulièrement aux seniors à leur domicile, qu'ils soient autonomes ou en perte progressive d'autonomie. L'étude engagée de la vulnérabilité spécifique de ce public a ainsi pour but de proposer un cadre de référence et une boîte à outils aux collectivités locales directement concernées.

Audrey Aviotti - Responsable R&D "Risques Naturels et Climatiques" - Calyxis

Camille Colnat - Enseignant Stratégie, Risques et Management Qualité Université Strasbourg, ancien directeur d'EHPAD

Jean-François Etienne - DGS de la commune de L'Aiguillon-la-Presqu'île

Annette Anil - Représentante du réseau de voisinage de la commune de L'Aiguillon-la-Presqu'île

15h30 - Pause et visite des stands

16h00 - Table ronde 2

« Une nécessaire vulgarisation de la loi Climat et Résilience - volet érosion côtière »

L'érosion côtière touche aujourd'hui 1/5 du littoral français. La Loi Climat et Résilience du 22 août 2021 (avec son volet sur l'érosion côtière), l'ordonnance et les textes réglementaires d'application ainsi que les outils mis à disposition des territoires littoraux conduisent les acteurs concernés à se concerter afin de rendre accessibles et plus lisibles les nouvelles dispositions prévues.

Laurent Huger - Maire de L'Aiguillon-la-Presqu'île

Patrick Martineau - Responsable de l'Unité Risques et Gestion de Crise à la DDTM Vendée

Johanna Leplanois - Société DGLA - Avocate associée, Pôle Urbanisme, environnement et énergies renouvelables

Marc Robin - Responsable scientifique de l'OR2C

Julie Lowenbruck - Chargée de mission PAPI au Syndicat mixte du Bassin du Lay (SMBL)

Laurent Chauvet - Responsable du pôle Personnes Morales Droit Public - SMACL Assurances

17h00 - Discours de clôture

AFPCNT / Calyxis / IRMa / Région / Département

Plan d'accès



L'Aiguillon-la-Presqu'île



de 9h30 à 12h00



de 12h30 à 17h00

La Faute-sur-Mer

SALLE DU PAVILLON DES DUNES

Attenant au Casino des Dunes
Boulevard de la Forêt
85460 La Faute-sur-Mer

L'Aiguillon-sur-Mer

SALLE DES FÊTES

Avenue Amiral Courbet
85460 L'Aiguillon-sur-Mer

Inscription et renseignements :

Auprès d'Estéban VICET : 02 51 97 19 29 (tapez 2)
e.vicet@laiguillonlapresquile.fr

INSCRIPTION OBLIGATOIRE en raison du nombre de places limité